

ASSOCIATION LE MERLET

Route de Nîmes - 30270 SAINT JEAN DU GARD
 tél : 04.66.85.18.19 - fax : 04.66.85.19.64
 le.merlet@wanadoo.fr - www.lemerlet.asso.fr

Directrice de publication : Sylvie KEMPF

Rédaction : Sylvie KEMPF, Magali CASTELLY et Arnaud ROSINACH

Mise en page : Lionel PULIGA

SOMMAIRE

- Cinq nouveaux séjours
- Le Point Phone
- Enfin des activités pour les parents !
- De nouveaux aménagements
- Réorganisation générale de la durée des séjours
- AG 2007

EDITORIAL

Bonjour à vous.

Voici pour vous l'occasion de prendre des nouvelles de l'association. Elles sont plutôt bonnes. La nouvelle réorganisation porte ses fruits rapidement et dès cet été nous allons tous en bénéficier. Le bon taux de remplissage de l'année 2007, nous a permis franchir le pas et le bilan nous réserve un excédent sur l'exercice et sur l'activité séjours de vacances en particulier.

La première mesure est de prévoir tous les aménagements et investissements nécessaires à un meilleur fonctionnement dont les premiers bénéficiaires sont les enfants !

Nous mettons en place une communication plus accrue envers les animateurs (ils ont une lettre eux aussi !) afin de leur donner les clés pour une meilleure compréhension de notre démarche et de leur mettre à disposition (sur le site Internet) des outils d'animation et de réflexion.

Vous n'avez pas encore répondu à la proposition d'activités de pleine nature tant demandée (et les vacances pour les parents, c'est pour quand ?) C'est tout juste encore temps avant qu'il ne soit trop tard....

Un changement important au Villaret cet été, il n'y aura plus de point phone mais nous mettons en place d'autres moyens pour vous rassurer.

Et pour finir, un compte rendu de l'Assemblée Générale vous donnera une vision plus globale de l'association

A cet été, Sylvie KEMPF. ■

■ Cinq nouveaux séjours !!!

Comme chaque année le Merlet vous propose de nouveaux séjours.

Durant les vacances de Pâques, nous avons testé une nouvelle formule : un séjour organisé sur le Mont Aigoual, au sein d'un gîte forestier.

Explorer l'univers des plantes, fabriquer des instruments de musique avec des éléments naturels, sans oublier de déguster de délicieuses tisanes : tel a été le programme de cette semaine qui a réuni 11 enfants de 6 à 10 ans.

Des ateliers de théâtre, jeux d'expression, pour plonger dans l'univers des histoires liées aux plantes sont venus compléter le planning !

Ce séjour a été une vraie réussite, et nous vous attendons plus nombreux encore l'année prochaine !

Pour la saison estivale, trois nouveaux séjours se mettent en place. Pour les 9-11 ans nous proposons le séjour "Chercheurs en herbe", le séjour qui fait rimer sciences et vacances !

Comprendre notre planète, du fonctionnement de l'atmosphère à la formation des Gorges du Tarn, dix jours d'enquête pour devenir de véritables chercheurs en herbe !

Loin de l'ambiance d'une salle de classe, c'est par des grands jeux et des expériences que les enfants apprendront en s'amusant.

Concernant les adolescents, nous avons créé deux séjours, pour pouvoir mieux répondre à la demande des jeunes. En effet, nous avons constaté que ces derniers s'inscrivaient de manière plus impliquée sur les séjours d'expression que sportif. C'est pourquoi nous varions notre offre concernant la thématique d'expression, tout en maintenant des séjours à dominante sportive ("Escapada Espagnola" pour le kayak, "Tarn Trek" pour la randonnée et le canyon, "Entre

ciel et Terre" pour l'escalade par exemple).

Deux nouveaux séjours pointent donc le bout de leur nez : un séjour pour apprendre les danses traditionnelles et organiser des bals folks et un séjour sur les techniques circassiennes.

"Causse n' folk" : une tournée en musique dans les Gorges du Tarn. Les jeunes découvriront cercles circassiens, rondos et autres chapelaises : des danses collectives ou partage et bonne humeur prennent tout leur sens. Balades contées et jeux d'expression viendront parfaire la préparation.

A mi-séjour, les musiciens professionnels du groupe Cévénic et Tornamai rejoindront le groupe et, avec leur aide, ils pourront mettre en scène le bal, véritable spectacle à danser...

Un cirque en tournée en Gard et Lozère ! Installés au bord du Tarn, les jeunes vivront les premiers jours de l'aventure au travers des arts du cirque. L'ascension du causse Méjean permettra, plus

près des étoiles, de mettre au point le spectacle. Equilibre, adresse, drôlerie : tous les talents seront sollicités.

Ils le seront aussi par les préparatifs du grand départ : la troupe ne restera pas dans les Gorges ! C'est en Cévennes qu'elle a rendez-vous avec le public des villages mais aussi avec des artistes professionnels du cirque implantés dans le coin.

L'occasion de rencontres et d'échanges avec la troupe, et bien sûr de jouer notre spectacle pour les habitants des villages...

Ces séjours permettront de faire le lien et d'approfondir les contenus abordés dans les séjours "Bal à fond" pour la danse folk et "Sur la route du cirque" pour les pré-ados en cirque. ■



■ Le Point Phone

Cette année le *Point Phone* a été enlevé. Cette décision a fait suite à un vaste débat, entre l'équipe de permanents du Merlet, et avec les directeurs de séjours.

Notre constat a été le suivant :

- Le *Point Phone* est assailli par les enfants aux temps libres, ce qui rend la communication difficile : temps d'attente très long pour les enfants, manque d'intimité, excitation, et sonnerie occupée très souvent pour les parents. Cette situation génère de la frustration dans les deux sens.
- L'émulation et l'excitation générée autour du *Point Phone* peut créer des déformations dans les discours des enfants : blague des copains, récit exagéré devant les autres... Cette communication est brouillée par un contexte inapproprié et peut inquiéter sans raison les parents.

- Les plus petits ont du mal à gérer ce temps, surtout dans ces conditions : il est difficile pour eux de couper le cordon, et les coups de fils sont suivis de "coup de blues".

- Les enfants ne recevant pas d'appels téléphoniques se sentent parfois déçus de ne pas en recevoir... Alors qu'ils n'avaient pas forcément pensé à cela auparavant.

C'est pour ces raisons que nous avons pris la décision de ne plus disposer de ce service, comme c'est le cas dans de très nombreux centres d'accueil d'enfants (séjours de vacances, classes vertes, mini-camps...).

Nous souhaitons permettre aux enfants de garder un lien à la famille et pour cela, nous mettrons en place différents aménagements.

Nous valoriserons davantage l'échange de courrier : nous sollicitons les parents pour qu'ils écrivent à leurs enfants et leur fournissent en début de séjour enveloppes et timbres. L'écriture est un bon moyen de rester en contact, tout en conservant une juste distance qui permet à l'enfant de ne pas être trop dans l'affect, ni le manque.

Nous mettrons en place un serveur vocal qui permettra aux parents inquiets d'appeler et d'entendre des nouvelles réactualisées régulièrement. Pour cela ils disposeront d'un code par séjour, code qui sera fourni avec le numéro d'appel en début de séjour par le directeur. Nous avons testé cette formule à Pâques et cela marche très bien.

Nous nous engageons à avertir les parents si quelque chose n'allait pas et que l'état de l'enfant le nécessite : maladie ou accident bien sûr, mais aussi chagrins, mal-être qui ne sont pas réglés tout de suite. Si nous n'appelons pas c'est que TOUT VA BIEN !!!

NOUVEAUTÉ

■ Enfin des activités pour les parents !

Cette année le Merlet propose aux parents (avec ou sans enfants) des activités de pleine nature à la journée.

Une activité à programmer un jour avant le dépôt de votre enfant sur le séjour ou un jour après .

Vous pourrez découvrir les Gorges du Tarn, de la Jonte, le Causse Sauveterre ou encore le Causse Méjean.

Ce sera l'occasion de faire connaissance avec nos moniteurs canoë-kayak, spéléo ou encore randonnée.

Une façon de profiter du site, de vous faire plaisir, tout en découvrant notre démarche.

Le moniteur vous prend en charge de 9h à 18 h, prévoyez votre pique-nique pour le repas de midi. Pour votre hébergement, vous pouvez prendre contact avec l'Office de Tourisme du Masegros (04.66.48.88.08) pour en recevoir la liste .

■ Randonnée

Parcours sensoriels, approches naturalistes et découverte du milieu.

- Encadrement BPJEPS AMM, env.
- adulte : 20 €/j. ; enfant : 10 €/j.
- 3, 5, 13, 14, 15, 22, 23 et 24 juillet ; 2, 3, 4, 12, 13, 14 et 15 août

■ Canoë-kayak

Jeux d'initiation sur plan d'eau, descente et perfectionnement en eaux vives.

- Encadrement BPJEPS CKDA, BE CK et diplômes homologués.
- adulte : 27 €/j. ; enfant : 10 €/j.
- 3, 5, 13, 14, 15, 22, 23 et 24 juillet ; 2, 3, 4, 12, 13, 14 et 15 août

■ Spéléologie

Initiation en cavités horizontales.

- Encadrement BEES spéléologie.
- adulte : 15 €/1/2 j. ; enfant : 10 €/1/2 j.
- 13 et 23 juillet ; 2 et 12 août

EN BREF

■ Droit à l'image

Au cours de l'été, nous prenons et recueillons les photos des séjours, animations, moments de la vie quotidienne. Ces photos peuvent être ré-exploitées ultérieurement dans nos plaquettes d'information ou de communication.

Veuillez nous contacter si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur une image utilisée par le Merlet.

■ Assurance annulation

Cette année nous mettons en place un système d'assurance annulation qui protégera l'association en cas de désistement de dernière minute (page 42 du catalogue), les frais engendrés étant trop importants.

■ De nouveaux aménagements

Depuis le début du mois d'avril, Le Villaret se prépare à accueillir les enfants.

Comme chaque année, nous mettons en place tentes et marabouts, réaménageons les différents locaux et terrains.

Cette année nous avons décidé d'apporter quelques aménagements supplémentaires.

En premier lieu, nous allons faire sécuriser le système d'éclairage des marabouts et du terrain de tennis.

Nous construisons une cabane en bois, de 18 m² de surface, juste à côté du terrain de tennis. Cette cabane, construite sur le même modèle que la cabane nature que certains d'entre vous connaissent, aura deux buts.

La cabane sera en effet scindée en deux parties, avec chacune leur entrée. D'un côté il sera possible d'accueillir les affaires des jeunes en itinérance, dans un lieu spacieux et abrité.

Une autre entrée donnera accès à un lieu réservé aux ustensiles de cuisine : range-ments, matériel, réchauds. Cela permettra aux groupes qui s'intéressent par exemple à l'utilisation des plantes et qui ont besoin d'utiliser ces outils d'y accéder en toute sécurité. C'est le cas des séjours "Herbe à tout faire" et "Mandragore et Serpolet" qui réalisent encre, teintures ou bien confectionnent tartes, tisanes et autres mets. Tous les groupes seront les bienvenus, à condition de s'organiser !

Sur la dalle du terrain de tennis, le marabout atelier va être remplacé par un nouveau marabout, deux fois plus grand. Il sera scindé en deux : une partie conservera la fonction d'atelier et bricolage, l'autre partie permettra de stocker le matériel de cirque. En effet, le terrain de tennis sera investi par les acrobates, les jongleurs et les clowns, qui ont besoin d'avoir leur matériel tout près !

Cet espace pourra aussi être utilisé en cas de pluie, pour les repas, les activités et les veillées.

Que faisons-nous donc du marabout jusqu'alors installé sur le tennis ? Et bien, il est déplacé sur le terrain du Cambon, à quelques dizaines de mètres. C'est là que sont installés les moniteurs d'Activités de Pleine Nature. Ces derniers, après leur temps de travail, disposeront d'un lieu commun, abrité, pour se retrouver.

Sur les rives du Tarn, nous avons terrassé et aménagé un coin de berge afin que les séjours itinérants de passage au Villaret, disposent d'un réel espace à eux. Ils pourront y installer leur campement : bâches, coin cuisine, matériel.

Enfin, nous avons initié un chantier sur le Causse Sauveterre : un site d'escalade a été en effet installé par Stéphane, moniteur d'escalade, aidé par une partie de l'équipe du Merlet.



Nous disposerons ainsi d'un nouvel endroit de pratique, destiné à nos publics. Le terrain nous est mis à disposition par Monsieur Nurrit, propriétaire de nombreux terrain ssur le Causse Sauveterre. La famille Nurrit est une véritable partenaire de nos séjours de vacances, puisque chaque été, ils accueillent sur leurs terres nos groupes d'enfants lors de bivouac et nuits à la belle étoile. Ils ont la gentillesse de restaurer régulièrement les lieux, débroussailler, afin que les enfants dorment au mieux. De plus, ils sont toujours disponibles pour une petite visite de la bergerie, ce que les enfants apprécient particulièrement.

Concernant le site d'escalade, M. Nurrit nous a aidé à trouver les lieux les plus appropriés : après un véritable "road-trip" en 4x4, nous avons trouvé le lieu idéal ! Il restait quand même de gros tra-

vaux d'aménagement, qui ont été réalisés en début de mois d'avril.

Tous ces aménagements ont pu être réalisés grâce au bon résultat financier de 2007. ■

■ Réorganisation générale de la durée des séjours

Vous l'avez peut être constaté en lisant le programme 2008 : tous les séjours sont passés à 9,5 jours et 12,5 jours. Le planning 2008 s'en trouve simplifié : il présente seulement deux durées de séjour. Plusieurs raisons nous ont poussé à faire ce choix.

Tout d'abord, vos remarques, concernant les allers et retours à réaliser dans le cas de fratries inscrites sur différents séjours. Effectivement arrivées et départs se succédaient, se chevauchaient et nécessitaient une organisation lourde pour certains.

Ce sont ensuite les enfants et animateurs, qui profiteront de ce planning simplifié. Les départs et arrivées d'équipes et d'enfants pouvaient, à un rythme trop fréquent, perturber la dynamique et la gestion des groupes sur place (équipes se préparant à commencer un séjour ou à le quitter, enfants voyant les parents des autres les récupérer...).

Les départs et arrivées nécessitent un temps de préparation et d'organisation non négligeable, qui réquisitionne une bonne partie de l'équipe sur place (coordinatrice, agents d'entretien, équipe de cuisine). En les groupant comme nous le faisons cette année, nous pourrions déployer notre énergie sur d'autres actions, le suivi pédagogique des équipes par exemple.

Que ce soit pour les familles, les enfants, les animateurs ou l'équipe de permanents du Merlet, nous espérons que cette nouvelle formule facilitera l'organisation et le vécu des séjours. ■

■ Assemblée Générale 2007

Le Merlet, c'est une équipe de 11 salariés et de 80 vacataires. Pour fonctionner, nous disposons de différents locaux soit en location, soit mis en disposition ou alors propriété de l'association.

Les bureaux administratifs à Saint Jean du Gard et la base de loisirs des Vignes (dans le village) sont en location.

Des locaux municipaux sont mis à disposition : ce sont ceux du centre de loisirs de Saint Jean du Gard.

Enfin, nous sommes propriétaires de 4000 m² de terrain aux Vignes (Gorges du Tarn) au lieu dit du Villaret : cuisine, sanitaires et campement pouvant accueillir jusqu'à 100 personnes.

Bilan

- Des moyens humains plus en adéquation avec le projet de développement.
- Organisation rationalisée avec la création d'outils performants (gestion de la communication, recrutement, gestion financière).
- Un travail de fond engagé sur la communication (partenaires, site Internet...).

Orientations

- Continuer un travail de fond engagé avec les partenaires sur le problème d'accès à la nature
- Travailler sur l'adéquation "projet de développement" et "compétences de l'équipe".

La formation professionnelle

- Nous proposons 3 types d'intervention :
- 2 formations longues dans le domaine de la pleine nature (randonnée/ animateur environnement, canoë-kayak). Ces formations concernent 24 stagiaires chaque année et sont financées par le Conseil Régional Languedoc-Roussillon.
 - Des stages de formation en partenariat avec Jeunesse et Sport et pour toutes structures demandeuses d'un stage (environnement, comptabilité...).
 - De l'appui aux structures (faire partager notre expérience auprès de petites structures d'animation dans les domaines de la gestion financière et des ressources humaines).

Bilan

- Finalisation et harmonisation de l'ingénierie sur les deux formations longues.
- Association des tuteurs à la démarche de formation.
- Le secteur devient excédentaire.

Orientations

- Développer les stages et l'appui aux structures.
- Engager une démarche qualité.
- Renforcer le partenariat avec le Conseil Régional.

La recherche pédagogique

Bilan

- Trouver des solutions pour pouvoir dégager du temps sur ce secteur, autre que pour nos besoins en interne.

Orientations

- Trouver les moyens financiers et humains d'essayer nos recherches pédagogiques.

L'animation

Ce secteur concerne 5 activités :

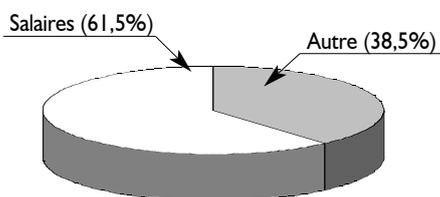
- Les séjours de vacances aux Vignes et l'accueil loisirs sur Saint Jean du Gard.
- Les classes de découvertes en partenariat avec des centres d'hébergement.
- Les stages BAFA.
- Les activités de pleine nature (escalade, spéléo, canoë-kayak...) pour des groupes de jeunes provenant de différentes structures adhérentes.

Bilan

- Des partenariats renforcés ou créés notamment pour l'hébergement en bivouac ou en dur.
- Une organisation rationalisée.
- Un résultat financier excédentaire qui permet d'envisager des investissements au Villaret.

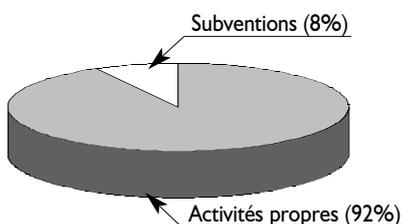
Orientations

- Trouver des moyens pour que le secteur activités de pleine nature ait de meilleures conditions de travail.
- Continuer les aménagements au Villaret.
- Déposer une demande pour l'agrément BAFD et Education Nationale.
- Investir dans la formation des animateurs vacataires.



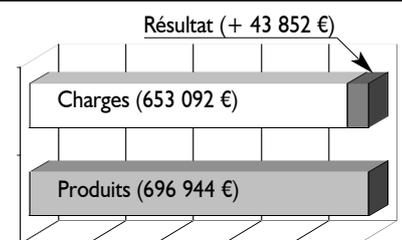
Part de la masse salariale

Fort investissement dans les ressources humaines.

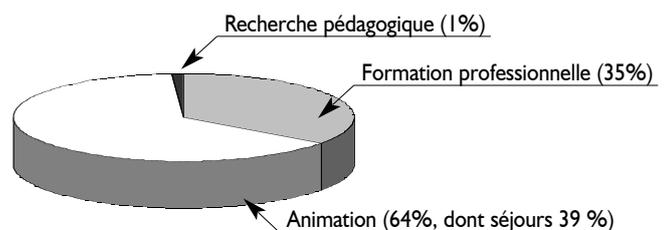


Répartition des ressources

L'association a une dépendance faible par rapport aux subventions. Elles sont affectées essentiellement au secteur recherche pédagogique et aux aides à l'emploi.



Un résultat excédentaire qui nous permet d'absorber le déficit de l'année précédente et d'avoir un budget d'investissement sur nos fonds propres.



Répartition des secteurs d'activités

L'animation reste le 1^{er} métier de l'association. C'est la diversité de ses adhérents qui le rend solide (+ de 600 adhérents).

La formation a augmenté son chiffre d'affaire mais reste dépendante, chaque année, d'une réponse positive ou négative à un appel d'offre de la Région.